

Syndicat Local Pénitentiaire des Surveillant(e)s CEA



**Maison d'arrêt de
VALENCIENNES**



Conditions de travail et gestion des extractions médicales

Monsieur le Chef d'établissement,

Nous, surveillants pénitentiaires, souhaitons attirer votre attention sur des conditions de travail devenues insoutenables au sein de notre établissement, particulièrement en lien avec la journée du 19 mars dernier.

Ce jour-là, le Brigadier-Chef du roulement a dû partir en extraction médicale urgente (psychiatrique) à 18h30, accompagné de deux collègues surveillants. Ce brigadier-chef, présent depuis 6h45 ce matin-là, a dû rester en fonction jusqu'à 22h00, enchaînant ainsi plus de 15 heures consécutives de service, avant de reprendre un poste dès 6h45 le lendemain pour une nouvelle journée interminable allant jusqu'à 19h00.

Ce rythme de travail, imposé à un brigadier-chef encadrement comme à l'ensemble des surveillants, est inhumain et intenable. Les équipes sont à bout, moralement et physiquement. Pourtant, il semble que l'on exige toujours davantage de notre part, sans qu'aucune reconnaissance (même un simple mot de remerciement) ne vienne compenser les efforts déployés.

Par ailleurs, nous souhaitons également soulever la question des nombreuses extractions médicales concernant les détenus mais plus particulièrement, la personne détenue V.

En un an de détention, celui-ci a été extrait à six reprises pour des urgences médicales psychiatriques (UHSi, hôpital psychiatrique, etc.).

Au vu de son niveau d'escorte et du manque de ressources humaines, le gradé roulement fût contraint de devoir prendre la tête de l'escorte.

Ces extractions répétées impactent considérablement nos plannings et augmentent la charge de travail, déjà excessive. N'existe-t-il pas des moyens alternatifs, pour limiter de telles contraintes et envisager des solutions plus adaptées, tant pour les collègues que pour l'organisation du service ?

Nous vous demandons sans délais, de prendre en considération nos préoccupations et de réfléchir à des mesures concrètes pour améliorer les conditions de travail au sein de l'établissement.

Cela inclut notamment la mise en place de solutions pratiques pour réduire le fardeau des extractions médicales et garantir des plannings humains et respectueux des agents.

Dans l'attente de votre réponse, nous espérons que ces remarques permettront d'initier une réflexion constructive en faveur de meilleures conditions pour tous.

Le SPS, 100% CEA !

A VALENCIENNES, le 20 mars 2024

Pour le Bureau local

Mail : thierry.tesson@justice.fr
: julien.cheval@justice.fr

site internet : www.sps-penitentiaire.fr

